

TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN - XXXVII

CENTRE D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
SOURCES ET TRAVAUX - IV

**LA FORMATION DU MÉDECIN :
DES LUMIÈRES AU LABORATOIRE**

ACTES DU COLLOQUE DU 9 DÉCEMBRE 1988
édités par

C. BRUNEEL et P. SERVAIS

LOUVAIN - LA - NEUVE
1989

SAVOIR ET POUVOIR : LA PRESSE MEDICALE A CARACTERE PROFESSIONNEL AU XIXe SIECLE

C. HAVELANGE

Université de Liège

L'histoire de la « formation du médecin » constitue un inépuisable domaine d'investigations. Si l'on veut bien en effet entendre le mot « formation » dans son acception la plus large, on est en droit de porter le regard au-delà du cadre strict de l'enseignement universitaire. Au XXe siècle, comme déjà au XIXe siècle, il est généralement admis que les études médicales ne s'arrêtent pas une fois acquis le diplôme et que l'évolution rapide des connaissances en matière d'art de guérir impose un recyclage permanent. Par ailleurs, l'idée de la formation du médecin n'inclut-elle pas également, au-delà d'un apprentissage à caractère scientifique, l'élaboration et la diffusion de l'image que les médecins se font d'eux-mêmes en tant qu'individus et que groupe appartenant à la société ? Nous voudrions suggérer ici quelques éléments de réponse à cette question et commencer tout d'abord par de brèves et indispensables considérations d'ordre général.

La transformation des professions médicales au cours de l'époque contemporaine comporte une pluralité d'aspects souvent, mais pas toujours convergents. Une des questions majeures qui se pose aujourd'hui aux historiens de la médecine peut se formuler comme suit : comment expliquer, du XVIIIe au XXe siècle, l'ensemble des véritables mutations qui caractérisent l'art de guérir ? Car en effet, sous la trompeuse similitude du vocabulaire, peut-on vraiment comparer les médecins de 1750 à ceux d'aujourd'hui ? Les premiers, peu nombreux, sont concentrés dans les villes et s'adressent à la petite minorité des nantis qui cherchent en eux, plus qu'un instrument pon-

tuel de guérison, le conseil continu permettant de vivre en santé. Au XVIII^e siècle, dans un pays comme la principauté de Liège, les médecins n'étaient guère plus nombreux que quelques dizaines. Ils sont aujourd'hui plusieurs milliers dans le territoire pourtant plus exigu de la province de Liège et, depuis l'instauration des systèmes de sécurité sociale, leur clientèle s'étend à la grande majorité de la population. L'évidence des transformations est d'abord dans les nombres; mais cette évidence est, elle aussi, trompeuse, puisqu'elle comptabilise en quelque sorte comme des unités équivalentes les praticiens d'aujourd'hui et ceux d'il y a un siècle ou deux.

D'un « réseau médical diffus », pour reprendre l'expression récente de l'historien Matthew Ramsey¹, on passe, au cours du XIX^e siècle à un « réseau médical dense ». D'un côté, l'immense variété des qualifications et des formes de distribution de la population médicale; de l'autre, peu à peu, l'uniformisation des savoirs et des compétences légales par le biais de l'enseignement et des règlements concernant l'art de guérir. C'est en même temps l'image du médecin qui se transforme en profondeur et les attentes collectives qui se formulent à son endroit. A la fin du XIX^e siècle, au moment où l'hygiène publique devient une sorte de religion d'Etat, le médecin apparaît comme le nouveau croisé qui porte partout la lutte tricéphale contre la tuberculose, la syphilis et l'alcoolisme. Il sera bientôt le modèle incontesté d'une forme de réussite sociale où le savoir et l'utilité publique se conjuguent en une même figure de la notabilité.

Quoi de plus naturel, expliquent les histoires traditionnelles de la médecine ? L'évolution du nombre des médecins et la transformation de leur statut n'est que la traduction spontanée et évidente du progrès des connaissances scientifiques. C'est en fonction d'un principe d'efficacité thérapeutique continûment accru que les médecins occupent, dans la société, une place toujours mieux assurée. L'histoire serait ainsi portée par le progrès linéaire des connaissances objectives et le prestige accru de la fonction médicale dans la société ne serait que la transposition, dans l'ordre du social, des progrès du savoir².

¹ RAMSEY, M., *Professional and popular medicine in France, 1770-1830. The social world of medical practice*, Cambridge University press, 1988, p.123.

² Ainsi, Arturo Castiglioni écrivait à propos de l'histoire de la profession médicale au XIX^e siècle : « Avec l'orientation scientifique que prend la médecine <...>, le médecin perd ce caractère mi-miraculeux, mi-charlatanesque qu'il avait encore dans l'opinion<...>. Avec la robe et la perruque, la canne à pomme d'ivoire et le tricorne, le médecin du XIX^e siècle abandonne presque toujours son latin, ses termes redondants et ses métaphores <...>. Le positivisme scientifique connaît ainsi sa traduction pratique immédiate et la position du médecin s'améliore d'autant: on le voit devenir de plus en plus professionnel, estimé et lié au domaine de son activité » (CASTIGLIONI, A., *Histoire de la médecine*, Paris, Payot, 1931, pp.680-681).

Naïveté que tout cela, rétorque bientôt une sociologie des professions qui prétend mettre en évidence les effets de ce qu'elle appelle « le pouvoir médical ». Caricature également : après les travaux féconds de Parsons¹, de Johnson² et de Freidson³, Ivan Illich publie en 1975 la Némésis médicale qui devient aussitôt bannière de l'anti-médecine :

« *L'entreprise médicale menace la santé. La colonisation médicale de la vie quotidienne aliène les moyens de soins. Le monopole professionnel sur le savoir scientifique empêche son partage...* »⁴

Fascinés, à juste titre, par la révolution que représente l'introduction des antibiotiques dans la pharmacopée (1941), nombre de sociologues et d'historiens relèguent dans le fourre-tout commode de l'inefficacité la plupart des armes thérapeutiques du XIXe siècle.

Voici donc l'idéologie des détracteurs qui répond, comme en un jeu de miroirs, à celle des sectateurs. Aux images du médecin-dieu qui traversent l'histoire traditionnelle de l'art de guérir, s'opposent les représentations inverses du médecin-diable, machiavélique instrument d'une entreprise d'aliénation et de domination. Dans le ciel des caricatures, se déchiffrent des constellations pérennes. Histoire hagiographique ou sociologie assassine : celles-ci nous aident surtout à comprendre les significations imbriquées à partir desquelles s'organise au quotidien la gestion collective de la santé.

*

*

*

Savoir et pouvoir : est-il possible de dissocier véritablement, dans une perspective élargie de l'histoire des professions médicales, ces deux termes essentiels ? Les sources innombrables de l'histoire de la médecine plaident en faveur d'une analyse qui tienne compte de ces deux aspects. Au terme d'une formation académique de plus en plus exigeante, le médecin, comme l'ont montré la plupart des exposés de ce jour, a appris ce qu'est la médecine. Il est moins sûr cependant qu'il ait appris autrement que de manière incidente ce qu'est « le médecin ». Dans nos régions, les lois françaises promulguées en 1803 constituent l'acte de naissance d'un enseignement médical de haut ni-

¹ Cfr par exemple PARSONS, T., *Professions*, dans *International Encyclopedia of Social Sciences*, vol. 12, MacMillan Company and the Free Press, 1970.

² JOHNSON, T.J., *Profession and power*, Londres, MacMillan, 1972.

³ FREIDSON, E., *Profession of medicine*, New York, Harper and Row, 1970.

⁴ ILLICH, I., *Némésis médicale. L'expropriation de la santé*, Paris, Seuil, 1975.

veau, uniformisé à l'échelle de la nation et associant en une même exigence connaissances pratiques et théoriques¹.

Mais qu'advient-il du médecin une fois qu'il a quitté les bancs de l'école ? Le monopole – formule originale et radicalement nouvelle de collaboration entre les pouvoirs publics et la profession médicale – lui assure le privilège exclusif de la légalité. Seul, il est habilité à exercer l'art de guérir et l'Etat, qui contrôle sa formation, est censé garantir également le respect de ce monopole. Mais le rôle des pouvoirs publics s'arrête ici. Une fois rentré chez lui, une fois installé dans sa province, le médecin perd, la plupart du temps, tout contact avec l'univers intellectuel dans lequel il a baigné pendant plusieurs années et qui lui a permis d'acquérir son titre de docteur. Hanté par le fantôme des corporations et soucieux de réaliser un compromis entre les exigences du contrôle et celles de la liberté, le législateur ne prévoit aucune institution susceptible de réunir ou de coordonner l'activité des praticiens de l'art de guérir.

Dès lors, se posent deux questions de première importance. Comment, d'une part, assurer ce que l'on appellerait aujourd'hui la formation continue du médecin et comment, d'autre part, assurer la cohésion et l'identité collective du groupe ? Comment, somme toute, rompre le double isolement auquel sont confrontés la plupart des praticiens ? La réponse est contenue dans une littérature très spécifique que l'on désigne de manière générale sous le nom de « presse médicale ». Cette immense littérature, multiforme et en constante évolution, représente la source principale – et trop souvent négligée – de l'histoire des pratiques et des savoirs médicaux au XIXe siècle. Par son abondance, elle témoigne du caractère unique de l'expérience des professions médicales à l'époque contemporaine. Une centaine de périodiques médicaux, au moins, voient le jour en Belgique au cours du XIXe siècle² : aucun autre groupe professionnel ne peut se prévaloir d'une telle production. Il n'est pas possible de donner ici l'aperçu, même sommaire, de tout le champ couvert par cette littérature. Contentons-nous d'illustrer notre propos au moyen de quelques exemples majeurs qui ont pour points communs de ne pas s'en tenir à des considérations exclusivement scientifiques et d'avoir été, sinon toujours publiés, du moins largement diffusés dans la région liégeoise.

¹ HAVELANGE, C., *Les sciences médicales dans le département de l'Ourthe*, *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, Janvier-février 1989, pp.59-62. En France, les travaux de J. LEONARD offrent le meilleur exposé de la genèse de la législation de 1803: *Les médecins de l'ouest au XIXe siècle*, Lille-Paris, 1978, pp.253-302.

² Cfr le survol récemment proposé par VELLE, K., *Bronnen voor de medische geschiedenis: de Belgische medische pers (begin XIXde eeuw-1940)*, *Annales de la Société Belge d'Histoire des Hôpitaux et de la Santé publique*, t.XXIII-XXIV (1985-1986), pp.69-119.

Héritées de la philosophie des Lumières, les premières tentatives de large diffusion des connaissances médicales à l'ensemble de la communauté des praticiens empruntent la formule encyclopédique. Dès 1787, la première livraison du *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique* voit le jour¹. Mais c'est surtout, à partir de 1812, la publication du célèbre *Dictionnaire des sciences médicales par une société de médecins et de chirurgiens* qui représente en France le modèle achevé de cette tendance encyclopédique. En dix ans (1812-1822), paraîtront chez Panckoucke les 60 volumes de cette inestimable somme, toute auréolée du prestige de l'école clinique de Paris. Les plus grands savants de l'époque y rédigent d'innombrables articles grâce auxquels ils conservent le contact avec leurs anciens étudiants et diffusent, à travers tout le pays, les dogmes et les derniers acquis de la médecine nouvelle. Le *Dictionnaire de médecine*, nous dira-t-on, n'est pas à proprement parler un journal médical. Mais il fonctionne selon un système d'abonnement et de livraisons mensuelles qui l'apparentent à une publication périodique, par ailleurs largement diffusée dans les départements réunis².

Le prospectus du dictionnaire donne la clé du projet d'ensemble : il ne s'agit pas de fournir une série de traités de stricte érudition mais « *ceux-là seuls <qui> sont éminemment utiles, parce qu'ils sont éminemment pratiques, qui mettent le plus promptement à la disposition de l'art les matériaux dont il a besoin pour juger et pour agir* ». ³ Il s'agit en somme d'un gigantesque manuel dont la prétention est de répondre à tous les problèmes auxquels est confronté le médecin praticien.

Le *Dictionnaire de médecine* est avant tout un ouvrage à caractère scientifique, destiné à soutenir et à informer l'activité thérapeutique du médecin. Mais s'égrène encore tout au long des articles qui le composent une infinité de recommandations et de considérations concernant la place du médecin dans la société. C'est bien sûr, tout d'abord, le domaine en pleine extension de la médecine légale; mais c'est encore, de manière beaucoup plus générale, l'identité sociale du médecin et la dignité de sa fonction qui sont sans cesse rappelées au fil des 35.000 pages du dictionnaire :

« De toutes les sciences, la plus utile, la plus belle est celle qui enseigne à guérir les nombreuses maladies qui affligent l'espèce humaine; il n'est pas de plus noble ministère que celui du médecin; ses fonctions sont véritablement sublimes <...> Et un médecin de génie est le plus magni-

¹ *Encyclopédie méthodique. Médecine*, 13 vol., Paris, Panckoucke et Liège, Plomteux (Vol. 1-2), Paris, Panckoucke (Vol.3-6) et Paris, Agasse (Vol.7-13), 1787-1830.

² A Liège, par exemple, deux libraires -Desoer et la veuve Collardin - enregistraient les souscriptions et distribuaient le dictionnaire. Sept libraires bruxellois faisaient de même.

³ *Dictionnaire...*, Vol. 1, Paris, Panckoucke, 1812, p.VII.

fique présent que la nature puisse faire au monde <...> Le père lui confie la santé de son enfant, l'époux celle de son épouse; il veille sur celle du monarque comme sur celle de l'habitant des chaumières; sa main délicate et sacrée préserve l'enfant qui va naître <...>; ses soins défendent l'enfance de l'homme contre les maux qui assiègent le premier âge, protègent son adolescence, et lui ménagent une vieillesse heureuse. Le médecin est élevé par la dignité de sa profession au premier rang de la société <...> Un médecin ne connaît aucune profession plus noble que la sienne, aucun rang au-dessus du sien; les plus puissants souverains confient leurs jours à son savoir et se soumettent aveuglément à ses ordonnances <...> Par les progrès qu'il fait faire à l'art de guérir, il devient le bienfaiteur de l'humanité, et par l'empire qu'il exerce sur la mort, il est en quelque sorte l'image de la divinité sur la terre »¹

On pourrait à l'infini multiplier les exemples et se perdre dans cette rhétorique fleurie et désuète qui dessine, dès le début du XIXe siècle, les premiers contours de ce que l'on appellera – faute de mieux – l'idéologie médicale. Ces textes n'ont rien d'anodins, parce qu'ils sont à la fois le révélateur et le véhicule d'un ensemble d'idées à partir desquelles les médecins trouveront bientôt la force de s'unir.

Mais il faut de nombreuses années encore avant que ne se réalisent de telles ambitions. Dans un premier temps, seule se diffuse sur une large échelle l'image héroïque du médecin, témoin par excellence de la société bourgeoise du savoir et du mérite qui, peu à peu, se met en place. A Liège, avant les années 1840, aucun journal, aucune revue n'a pour objectif de consacrer un certain nombre de ses pages à la discussion systématique de questions extra-scientifiques. Par ailleurs, les publications médicales à caractère périodique restent peu nombreuses. Trois revues seulement voient le jour – *l'Observateur médical, la Réforme et la Revue médicale, pharmaceutique et hippiatrice* du docteur Charles Detienne² – mais en raison de leur contenu et de leur caractère éphémère, elles sont de peu d'intérêt.

C'est en 1848 que la situation se modifie avec la création, à Liège, du journal qui deviendra bientôt la première publication médico-professionnelle

¹ MONTFALCON, J.B., *Médecin, Dictionnaire...*, vol. 31, Paris, Panckoucke, 1819, pp.279-280.

² *L'Observateur médical - journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie* (1er octobre 1827 - 1er mars 1929). Le journal se donne pour vocation exclusive de combattre la doctrine de Broussais. *La Réforme, journal des intérêts moraux, scientifiques et matériels de la pharmacie* ne comprend que 5 n°, sortis des presses de A. Denoël du 1er octobre au 1er mai 1845. Enfin, *la Revue médicale, pharmaceutique et hippiatrice* est publiée chez J.G. Lardinois du 1er mai 1847 au 1er mai 1848.

du pays : *Le Scalpel*, qui porte comme sous-titre éloquent : *Organe des garanties médicales du peuple est des intérêts sociaux et scientifiques de la médecine, de la pharmacie et de l'art vétérinaire*. Ici, à côté d'une large part réservée aux sujets scientifiques, les questions professionnelles seront systématiquement débattues.

Le ton a changé. Il ne s'agit plus, comme auparavant, de se contenter de la description satisfaite des vertus et de la dignité de la fonction médicale. La presse professionnelle – dont *Le Scalpel* est un des principaux représentants – est avant tout une presse de combat dont la raison d'être et les objectifs sont indissociables du mouvement associatif qui emporte, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, la profession médicale dans une nouvelle phase de son histoire.

On peut longuement s'interroger sur les signes avant-coureurs de la naissance d'un journal comme *Le Scalpel*. Assurément, à la même époque, des initiatives analogues voient le jour en France¹ et dans certaines régions de la Belgique². A Liège, le premier numéro du *Scalpel* paraît quelques jours après la disparition de la *Revue médicale, pharmaceutique et hippiatrice* du docteur Detienne. Quelques années auparavant, en 1845, on retrouve Auguste Festraets, futur rédacteur du *Scalpel*, et Charles Detienne parmi les membres fondateurs de la première association médicale liégeoise, la « Société de Médecine de Liège », qui se donne pour objectifs, non seulement de « concourir aux progrès de la science », mais aussi « d'unir par de puissants liens de confraternité tous les praticiens de la province »³. Ainsi, *Le Scalpel* n'apparaît pas comme un météorite dans le paysage médical liégeois, mais comme à la fois l'expression et le catalyseur des ambitions nouvelles qui se forment au sein du corps médical.

Le développement de ces ambitions et leur réalisation dans le cadre original du mouvement associatif, lui-même porté et coordonné par la presse professionnelle, représentent un des aspects les plus caractéristiques de l'histoire des professions médicales à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Auguste Festraets exprime en quelques mots les raisons d'être de ce nouveau programme :

« Si le corps médical ne jouit pas de toute la considération à laquelle sa position sociale et les nombreux services qu'il rend lui donnent

¹ En 1845 est fondée *L'Union médicale. Journal des intérêts scientifiques, pratiques, moraux et professionnels du corps médical* (Voir à ce sujet : LEONARD, J., *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, 1981, p.199).

² Cfr par exemple, à Bruxelles, la fondation, en 1843, de la *Gazette médicale belge* qui sera relayée à partir de 1849 et jusqu'en 1914 par la *Presse médicale belge*.

³ *Annales de la société de médecine de Liège*, t.1, 1846-1847, p.6.

tant de titres, c'est au défaut d'union et d'ensemble qu'on lui suppose qu'il faut l'attribuer. Les ingrats – et ils sont nombreux – <...> croient pouvoir dire : « à quoi bon de l'estime pour des gens qui ne s'estiment pas entre eux ». C'est à nous de les confondre <...> Lorsque les médecins auront donné acte à la Société <...> de la manière dont ils comprennent l'esprit d'association, et qu'ils auront établi entre eux les bases d'une union solide, ils formeront, dans l'Etat, l'ordre le plus considéré, le plus puissant et ils seront à même de faire respecter leurs droits et leurs réclamations légitimes ».¹

L'image du médecin s'alourdit ainsi d'un certain nombre de considérations polémiques. Aux représentations glorieuses qui en font le héros de la société contemporaine, s'ajoutent maintenant d'amères réflexions relatives au mépris dont il est l'objet. Mépris du public, certes, qui paye le plus souvent d'ingratitude les services rendus par les hommes de l'art; mais mépris de l'Etat aussi, qui fait preuve à l'égard des médecins de la plus scandaleuse indifférence :

« En raison du nombre et de l'importance des devoirs qu'il leur impose, le gouvernement doit au médecin une protection efficace, capable de garantir les avantages auxquels leur mission difficile et si souvent désintéressée leur donne droit. Si les devoirs de l'homme de l'art sont impérieux, sacrés, ses droits doivent l'être de même; car le devoir crée le droit, comme le droit crée le devoir ».²

Les devoirs du médecin se résument en une seule formule : une vie d'étude et d'abnégation consacrée à secourir l'humanité souffrante. En retour, pourtant, il n'a rien à attendre de la société. L'impôt indigne de la patente, la prolifération des praticiens illégaux, le désintéret des autorités pour l'organisation d'un service médico-rural, les mauvais payeurs, la pléthore médicale qui rend toujours plus incertaine la situation matérielle des praticiens et dont la responsabilité est attribuée à l'organisation vicieuse de l'enseignement supérieur, les tentatives toujours plus nombreuses de la collectivité pour obtenir à vil prix les secours du médecin : autant de thèmes qui envahissent littéralement la presse professionnelle de la seconde moitié du XIXe siècle et qui révèlent l'impérieuse nécessité de s'associer. S'associer pour défendre les intérêts du groupe et imposer ses volontés aux pouvoirs publics; mais s'asso-

¹ *Le Scalpel*, 20 décembre 1852, n°14, p.1.

² *Le Scalpel*, 20 août 1848. n°2, p.1.

cier également pour lutter contre l'isolement et l'individualisme de trop nombreux praticiens¹.

La force de la presse médico-professionnelle est de jouer sur plusieurs tableaux. Des journaux comme *Le Scalpel* et, pour s'en tenir à quelques titres principaux, comme la *Presse médicale belge* (Bruxelles, 1849-1914), *La Gazette médicale de Liège* (Liège, 1888-1898) qui devient à partir de 1898 *La Gazette médicale belge* (Liège, 1898-1914) ou le *Journal d'accouchements* (Liège, 1880-1914), sont d'abord des périodiques d'information scientifique destinés à l'ensemble de la communauté des praticiens. Ils se distinguent en cela des publications des sociétés savantes ou des revues spécialisées, de plus en plus nombreuses au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, mais qui n'atteignent chacune qu'une minorité de praticiens. « *Notre revue scientifique* », écrit le rédacteur en chef de la *Gazette médicale belge*, « *laissant aux annales spéciales le soin d'exposer les recherches spéculatives de la science, s'attache spécialement aux faits acquis, aux études pratiques que réclament avant tout ceux qui ont consacré leur vie à la guérison des malades* »². Ce faisant, cette presse médicale répond, à une époque où le paysage scientifique donne l'impression d'être en constant bouleversement, au besoin de plus en plus aigu d'une mise à jour continuelle des connaissances acquises pendant les années d'études.

Les professeurs d'université sont toujours largement représentés dans les comités de rédaction et garantissent le sérieux et la valeur scientifique de l'entreprise. Les matières traitées couvrent l'ensemble des questions scientifiques et pratiques auxquelles peut être confronté le médecin. Sont également distribués en un ensemble équilibré, articles originaux, revues bibliographiques, travaux de synthèse et reproductions ou traductions d'articles parus dans d'autres revues. Dans le plein feu, par exemple, des débats concernant les découvertes de la bactériologie, le lecteur du *Scalpel* ou de la *Gazette médicale belge* est solidement informé, semaine après semaine, de tous les éléments susceptibles d'alimenter sa réflexion. Il ne s'agit donc pas pour ces journaux de donner une information strictement locale. S'ils accordent une tribune privilégiée aux savants des universités dont ils sont les plus proches ou dont, peu ou prou, ils émanent, leur objectif principal reste d'offrir à l'ensemble des praticiens de l'art de guérir un instrument concret de mise à jour de leurs connaissances.

¹ Sur ces questions voir HAVELANGE, C., *Quelques aspects du discours médical pendant la seconde moitié du XIXe siècle. L'exemple de la province de Liège, Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t.XVI (1985), n°1-2, pp.175-211.

² *Gazette médicale belge*, 1908/1909, n°1, p.1.

Le public des praticiens ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Rapidement, *Le Scalpel*, la *Gazette médicale* et, dans une moindre mesure, le *Journal d'accouchement*, dépassent les frontières de la province de Liège et prennent place au palmarès des journaux médicaux les plus lus du pays. Dès 1862, Festraets annonce, triomphant, que son journal « se trouve soit directement, soit indirectement, entre les mains de tous les praticiens belges »¹. De 1854 à 1893, le tirage est porté de 1500 à 3200 exemplaires². Quant à la *Gazette médicale de Liège*, elle change de nom en 1898 et s'intitule *Gazette médicale belge*, parce que, comme l'exprime son rédacteur en chef, « elle s'adresse à tous les praticiens belges et croit bien faire en le disant clairement sur son drapeau »³.

Une presse donc, de large diffusion et susceptible d'atteindre l'ensemble de la communauté des praticiens. On comprend dès lors l'importance qu'elle a pu avoir dans la naissance et les développements du mouvement associatif. Ses rédacteurs ont eu l'intelligence de ne pas créer des organes spécialisés de défense professionnelle qui n'auraient ralliés, tout au moins au début, qu'une minorité de convertis. Le fait de s'abonner à un journal comme *Le Scalpel* ou la *Gazette médicale de Liège* ne constitue pas nécessairement un engagement explicite dans la cause professionnelle. Il représente d'abord l'acquisition d'un outil de travail jugé de plus en plus indispensable.

La presse médico-professionnelle se présente ainsi, sur le plan scientifique comme sur celui de la défense des intérêts professionnels, comme la voix de la masse des praticiens, traditionnellement éloignée des cercles universitaires et des sociétés savantes. C'est à elle qu'elle s'adresse, par exemple, lorsqu'elle dénonce la pratique privée des professeurs d'universités ou qu'elle prend la défense des humbles médecins de campagne contre les quelques privilégiés de la profession, ces « Galiens affairés » que de « fringantes limousines emportent vers les hôtels des financiers »⁴.

Ardente propagatrice du mouvement associatif, la presse médico-professionnelle se fait l'organe des sociétés de médecins qui se constituent partout dans le pays. Comptes-rendus des réunions et des banquets confraternels, appels à l'entraide et à la solidarité corporative, incitation ou promotion de toutes les initiatives susceptibles de renforcer la cohésion professionnelle : le public médical est largement informé de l'activité des associations et de tous les progrès réalisés en ce domaine. Il est surtout convié à prendre part au

1 *Le Scalpel*, 10 août 1862, n°4, p.1.

2 *Le Scalpel*, 10 mars 1854, n°13, p.2 et 2 avril 1893, n°40, p.1.

3 *Gazette médicale belge*, 1898/1899, n°1, p.1.

4 *Le Scalpel*, 24 juillet 1910, n°43, p.2.

mouvement et constamment mobilisé autour du nouvel idéal de l'unité et de la puissance du groupe.

Cet idéal définit par ailleurs les représentations sociales auxquelles s'identifie le médecin. Au sens contemporain du terme, la profession médicale est née, au début du XIXe siècle, de sa dépendance nouvelle à l'égard de l'Etat. Mais c'est en elle-même que, sûre des valeurs supérieures qu'elle incarne et menacée par une société jugée irresponsable et inconséquente, elle trouve les moyens de son dynamisme et de sa cohésion. Tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle, la presse médico-professionnelle défend avec acharnement les vertus de l'association. En filigrane des gémissements corporatifs et des appels à l'unité, elle diffuse largement les mots, les idées et les images qui permettent à chaque praticien de se situer et de se comprendre comme un acteur privilégié de la société contemporaine. Il nous a semblé utile de rappeler que cela aussi faisait partie de la « formation du médecin ».